



Pour votre inscription le club est habilité à recevoir le Pass'Sport . N'hésitez pas à l'utiliser .

Le Pass'Sport évolue pour la saison 2025-2026 il passe de 50€ à 70€ mais il ne cible plus que les jeunes de 14 à 17 ans révolus

Le Pass'Sport est une aide forfaitaire de 70€, versée sous conditions, pour permettre à des jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus de s'inscrire dans un club sportif. Le dispositif est reconduit pour la saison 2025-2026, **mais désormais il ne cible plus les jeunes de 6 à 13 ans**

Le dispositif est désormais réservé aux personnes suivantes :

- les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de [l'allocation de rentrée scolaire](#) (ARS) ;
- les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit [l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé](#) (AEEH) ;
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de [l'allocation aux adultes handicapés](#) (AAH) ;
- les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.

Jusqu'alors, pour les bénéficiaires de l'ARS, le dispositif était accessible aux enfants dès l'âge de 6 ans.

Comment bénéficier du Pass'Sport ?

La date et le mode de réception de votre code Pass'Sport dépendent de votre situation.

- Pour les jeunes de 14 à 30 ans, qui sont bénéficiaires de l'ARS, de l'AEEH ou de l'AAH : le code vous sera envoyé fin août par courriel ou SMS.
- Pour les enfants de 6 à 13 ans bénéficiaires de l'AEEH : une demande devra être faite pour bénéficier du Pass'Sport [sur le site pass.sports.gouv.fr](http://pass.sports.gouv.fr), à partir du 1^{er} septembre.
- Pour les étudiants boursiers : le code vous sera envoyé par courriel entre mi-octobre et mi-novembre.

Le code reçu devra être présenté lors de l'inscription dans la structure sportive choisie.

Vous devrez le donner lors du paiement de votre inscription en déduisant 70€

Le Pass'Sport peut être utilisé pour toute **inscription effectuée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025**. Cependant, il est possible d'appliquer la réduction immédiatement au sein des clubs qui réalisent leurs inscriptions en juin.